PANTEION UNIVERSITY Centre for Gender Studies
134 Sygrou Avenue,1st floor,GR 17671 ATHENS, Tel:+30- 210 9210177-8, fax:+30- 210 9210178
http://www.genderpanteion.gr, e-mail: gender@panteion.gr

LECTURE

Christine Delphy

"La manipulation du genre par le racisme anti-maghrebin"

10th of May 2004

The text is the transcription of the lecture.
NOTE: text has not been edited by the speaker. Please do not quote

Ma conférence de ce soir est sur la manipulation du genre par le racisme anti-maghrébin en France. A l'automne 2003 une polémique qui dure encore a éclaté en France à propos du foulard ou voile islamique qui s'appelle en arabe le *hidjab*, un foulard qui couvre les cheveux et le cou des femmes. Deux élèves de lycée ont été renvoyées pour avoir refusé de l'enlever. Des articles pour et contre leur exclusion ont rempli les journaux, un livre vient d'être publié sur la courte expérience de ces deux jeunes sœurs de 16 et 18 ans. Mais avant déjà, en 1989, puis en 1994, le foulard islamique s'est trouvé au centre d'une controverse nationale. En 1994 le gouvernement français a décidé de laisser les directeurs des lycées et collèges libres d'accepter ou de refuser le port du foulard. Mais, quand ils décidaient l'expulsion de l'élève et que ses parents faisaient un recours devant les tribunaux, le Conseil d'Etat a en général invalidé la décision des lycées disant que tant qu'il n'y avait pas de prosélytisme, le droit des enfants à l'éducation devait primer. Cette fois, à l'automne 2003, le gouvernement a mis en place deux commissions, dont la plus importante était la commission dite « Stasi », du nom de son président, chargée de procéder à des auditions en vue de recommander ou non une loi interdisant le port du foulard dans les écoles publiques. Mais, en réalité, le Président de la République plus d'une semaine avant la fin des travaux de la commission a décidé de légiférer et a décidé du contenu de la loi. Je pense que cette troisième affaire du foulard révèle l'existence d'un fossé profond entre la société française blanche et les descendants d'immigrés nord-africains et qu'elle démontre de plus un type d'interaction spécifique entre genre et race. Je vais faire une petite introduction, un petit rappel historique parce que tout le monde évidemment ne connaît pas bien l'histoire de France, même les Français d'ailleurs.

La France comme la Grande Bretagne a été un pouvoir colonial majeur jusque dans les années 1960. Donc l'empire français comprenait entre autres parties du monde le Maghreb, c'est-à-dire l'Afrique du Nord, l'Algérie, la Tunisie, et le Maroc. L'Algérie a été un département français entre 1830, date de la conquête, et 1962, quand elle devint indépendante après 6 ans d'une guerre très cruelle. Ce département français comptait deux catégories de citoyens en violation manifeste de la Constitution française. D'une part les Français et autres européens qui y avaient émigré, qui avaient reçu de terre du gouvernement français et qui s'appelaient officiellement Français de souche. Ceux-là possédaient la pleine citoyenneté. D'autre part les autochtones qui avaient pour nom français-musulman et dont le vote valait le cinquième de celui d'un Français de souche. Après la deuxième guerre mondiale les Algériens autochtones commençaient à immigrer en France avec d'autres Maghrébins d'ailleurs à la recherche de travail. Ils étaient déjà 500.000 en 1950 et leur nombre augmenta régulièrement jusqu'au milieu des années 1970 quand avec la crise pétrolière l'immigration fut stoppée. A ce moment-là il y avait déjà entre 2 et 3 millions d'immigrants tant d'Algérie que de Tunisie et du Maroc établis en France. Ils n'étaient pas venus pour rester. Mais leur projet de retourner au pays demeura pour beaucoup un rêve. Un grand nombre firent venir leurs femmes et eurent des enfants en France. La loi française qui en droit du sol fait que les enfants d'étrangers nés en France et élevés en France deviennent Français à leur majorité sauf s'ils choisissent la nationalité de leurs parents. Et beaucoup de ces enfants qui sont donc Français pour la majorité ont des enfants aujourd'hui à leur tour.

Maintenant je vais vous parler du racisme et de la discrimination, c'est-à-dire de l'échec de l'intégration. La France a une longue histoire d'immigration. Pendant tout le 20ème siècle des immigrants sont arrivés de toute l' Europe. Comme tous les immigrants ils ont été exploités et discriminés. Mais leurs enfants ont été comme on dit assimilés. On trouve en France beaucoup de noms italiens, espagnols, portugais, polonais, russes, arméniens, et ces noms ne constituent pas un handicap pour ceux qui les portent. Mais, ceci ne s'applique pas aux descendants d'immigrés nord-africains et plus généralement non européens. Bien qu'ils aient la nationalité française, ils ne sont pas perçus comme étant Français. Ils sont la cible d'un racisme qui est aussi fort que celui à l'encontre des noirs, le

racisme à l'encontre des asiatiques n'est pas pour l'instant très repérable. En ce qui concerne les enfants d'immigrés maghrébins on les appelle couramment immigrés de la deuxième génération. Un mot de code qui signifie dans les médias qu'ils sont d'origine nord-africaine. Et ce mot, immigrés de la deuxième génération, n'est jamais utilisé pour les personnes d'origine asiatique ou portugaise ou espagnole ou polonaise. Alors, évidemment, cette expression n'a aucun sens. On ne peut pas concevoir que le statut d'immigrés soit un trait génétique. Mais, cela démontre quelle est la différence des enfants d'autres immigrés: ceux-ci sont perçus comme des étrangers. Le racisme est régulièrement dénoncé en France. Le sujet est étudié par les chercheurs, mais sous un angle le plus souvent idéologique. C'est le discours raciste qui est étudié. Le racisme est vu comme un ensemble d'attitudes fausses ou immorales et comme une idéologie. Beaucoup moins de gens étudient le fonctionnement du racisme, sa composante matérielle, c'est-à-dire la discrimination.

Il existe un obstacle technique qui rend ces études difficiles, un obstacle qui est révélateur sur la société française et cet obstacle est constitué par l'opposition louable de la France à admettre que la race fasse partie de l'identité d'un individu. Ni la race, ni la religion, ni l'origine ethnique ne peuvent être inscrites sur aucun papier ou registre, seule la nationalité est enregistrée. De plus il est souvent interdit de poser des questions sur ces matières. Mais la pratique sociale ne tient pas compte de ces bonnes intentions et elle distingue les gens selon la couleur de leur peau et la forme de leur visage et elle relie ces caractères à des catégories ethniques ou raciales. Et ces distinctions qui sont utilisées pour discriminer ces personnes n'étant inscrites nulle part, il est quasiment impossible de les étudier ou en tous les cas de les chiffrer. C'est pour cela par exemple qu'il est difficile d'avancer des chiffres en ce qui concerne cette population, on dit qu'il y aurait en France entre 4 et 5 millions de personnes potentiellement musulmanes ou d'origine musulmane et que l'Islam serait en nombre la seconde religion de France après le Catholicisme, mais on ne sait pas d'où viennent ces chiffres. Et le résultat de ce scrupule honorable est qu'on ne dispose d'aucun chiffre précis, on doit se contenter d'estimer que les descendants d'immigrés maghrébins sont entre 2 et 3 millions de personnes, soit 5% de la population. Alors, en dépit de ces obstacles, quelques études ont construit des échantillons prenant en compte l'origine nationale des parents et on les a critiquées pour cela.

Ces études ont comme émule l'immense mérite de démontrer pour la première fois de façon statistique et non pas impressionniste l'étendue de discrimination subie par les descendants d'immigrés maghrébins. Elles et ils, c'est-à-dire ces descendantes et descendants, réussissent moins bien à l'école que les enfants d'origine française. Les garçons restent plus longtemps à l'école mais y gagnent moins de diplômes. Les filles, dont pendant longtemps on a cru qu'elles étaient des gagnantes et qu'elles réussissaient mieux que leurs frères, en fait réussissent moins bien que les filles d'origine française et même moins bien que leurs frères. Mais c'est surtout sur le marché du travail que les différences entre la population d'origine maghrébine et la population générale sont marquées. A diplôme égal, les chances de jeunes hommes d'être au chômage sont 4 fois plus élevées que pour l'ensemble de la population. C'est-à-dire que le groupe de jeunes hommes de 18-25 ans a un moyen 10% de chances d'être au chômage et s'ils sont d'origine maghrébine 40% de chances d'être au chômage. Une jeune française entre 18 et 25 ans a deux chances sur 10 d'être au chômage dans la population générale et presque le double si ses parents étaient Algériens. Des rapports récents sur la discrimination raciale montrent que celle-ci est systémique et ce qu'on veut dire par-là c'est qu'elle résulte du fonctionnement de l'ensemble du système social, tant de fonctionnement formel que de fonctionnement informel de la société.

Je vais vous donner un exemple du fonctionnement sur le marché du travail de discrimination patente: dans les offres d'emploi, les employeurs utilisent des codes telles

les abréviations de trois lettres BBR. BBR c'est une abréviation pour bleu-blanc-rouge, ça veut dire uniquement d'origine française, pas d'origine maghrébine. Ou ils peuvent mettre OA s'ils veulent rien dire mais c'est un … le même code. Une exigence telle que bonne présentation signifie aussi pas d'origine maghrébine. Alors, comment ces gens ont-ils géré ce rejet? Comment des gens nés dans un pays promettant l'égalité et la démocratie réagissent-ils à l'inégalité et à la discrimination? Les réactions des enfants d'immigrés maghrébins peuvent être classées en deux phases historiques, en deux moments. D'abord ils ont essayé de s'intégrer. Ce qui signifie en France s'assimiler, c'est-à-dire être aussi semblable que possible en tout point au Français moyen. Puis, confrontés à la discrimination, ils ont organisé des protestations politiques, en créant en 1983 l'association SOS Racisme, sous l'égide du parti socialiste avec un slogan qui était « touche pas à mon pote ». Cette association a conduit à travers la France une marche pour l'égalité qui est devenue dans la conscience nationale « la marche des beurs », dont le mot beur est le mot familier envers l'un qui est un type d'argot pour le mot arabe. Et le mot arabe est le mot ethnicoculturel qui désigne à la fois les immigrés maghrébins et leurs descendants. Ces efforts de gagner l'égalité par la voie politique, par la voie républicaine n'ont produit aucun résultat. Comme le disait un jeune homme exprimant un sentiment très général dans cette population, "Moi, je me sens comme tout le monde, mais *Ils* me parlent tout le temps de ma différence". Les Français d'origine française ou plus généralement européenne ont refusé d'accepter les Arabes comme un groupe français parmis d'autres, comme les Bretons ou les Alsaciens par exemple. Les gens arabes, au moins pour une grande partie, dans un deuxième temps, donc après l'échec de cette première revendication politique, décidaient de revendiquer leur différence, puisqu'elle leur est imposée de toute façon.

Alors cette revendication d'une différence, elle peut prendre plusieurs formes. Parfois ils adoptent une façon de vivre délinquante en tant de dealer de drogue par exemple, ce qui est souvent la seule façon de gagner l'argent dans un environnement de ghetto ou le taux de chômage peut atteindre 80%. Et à ce moment-là, ils se voient comme tous les délinquants se voient, comme supérieurs ou bourgeois. En général, la revendication de différence consiste à revendiquer les stéréotypes négatifs qui sont assignés à une population et à leur attribuer une valeur positive. Evidemment cette stratégie de gestion du racisme diffère selon le groupe, les individus et bien évidemment le genre. La délinquance est plus probable chez les jeunes hommes sans diplômes, de même que les sentiments de haine à l'égard des Français d'origine, les Français de souche qu'ils appellent blancs ou gaulois. En revanche, les jeunes hommes ayant des diplômes veulent à tout prix récompenser leurs parents ouvriers des sacrifices que ceux-ci ont dû consentir pour qu'ils fassent des études. Mais pour réussir même d'une manière modeste, c'est-à-dire moins bien que s'ils étaient d'origine et d'apparence européenne, ils doivent sans cesse contrôler ce qu'ils ont en commun avec les délinquants, la colère que le racisme provoque en eux. Pour les jeunes femmes les enjeux et les choix sont différents. Leurs parents envisagent souvent pour elles un destin traditionnel. L'attachement des parents à la tradition est en général renforcé et non pas amoindri par l'exil. Les filles sont donc soumises à une division du travail très inégalitaire, devant aider leurs mères à la maison, et en plus il est rare que leurs parents investissent dans leurs études, s'intéressent à leurs études autant qu'ils s'intéressent aux études des garçons. Chose dont l'honneur de toute la famille dépend.

Alors, je vais parler maintenant plus particulièrement du rôle du genre depuis bien avant cette affaire du foulard, dans la situation coloniale passée et dans la situation présente que j'appelle une situation de caste. Comme tous les colonisateurs les Français peu après avoir conquis l'Algérie ont construit une image négative des Arabes. Ils les montraient comme fourbes, paresseux, menteurs, et les Français se rendant volontairement aveugles à l'oppression qu'ils faisaient subir à leurs propres femmes, se comptent dominants condamner les Arabes pour leur dureté vis-à-vis des femmes. Les

Français ont décidé que les Nord-africains traitaient les femmes comme des esclaves. Et la polygamie les indisposait. Cette polygamie devint la preuve de l'état de non-civilisation, de l'état de sauvagerie des indigènes. Réciproquement, la monogamie est la sainteté du mariage devant les marques distinctives des peuples conquérants et donc de la civilisation.

Ainsi, très tôt pendant le 19e siècle, le statut des femmes dans les pays arabes et plus largement musulmans devint une sorte de test à l'acide qui servait à séparer les cultures valables de celles fondamentalement invalides et ce statut des femmes est resté ce test à l'acide dans la vie politique française et dans le racisme de tous les jours. Pendant la guerre d'indépendance algérienne les militaires français entreprirent de dévoiler et souvent de force les femmes autochtones afin d'amener les femmes de leur côté et de briser le moral des combattants algériens. Et comme on pouvait s'y attendre la réaction des combattants algériens fut de mettre un accent réciproque en insistant sur le foulard, le hidjab, comme faisant partie intégrante de l'identité algérienne.

Aujourd' hui aussi le contre-racisme constitue l'une des réactions du groupe stigmatisé, c'est-à-dire la construction par ce groupe des valeurs qui inversent celles de la culture dominante, la revendication positive des traits considérés comme négatifs par celle-ci. Ainsi, l'attitude macho condamnée en parole par la société française devient un marqueur identitaire. Les femmes françaises sont considérées par les Arabes comme faciles et les hommes français comme trop coulants avec leurs femmes et donc, émasculés. On a donc à faire à une stigmatisation réciproque du groupe des hommes dominants vis-à-vis du groupe des hommes dominés, et du groupe des hommes dominés vis-à-vis des hommes dominants. Et cette stigmatisation réciproque de la culture de l'ennemi ressemble dans son contenu comme dans son caractère réciproque et réactif à l'attitude du FLN algérien il y a quarante ans. Et ce n'est pas seulement par les hommes que la virginité des femmes est vue comme un marqueur identitaire positif maintenant, parmis les descendants d'immigrés maghrébins. Aux yeux de nombreuses jeunes femmes descendantes d'immigrés maghrébins, la virginité est moins une valeur traditionnelle qu'une façon de se différencier des femmes françaises et de manière de vivre française. Toutes les femmes de cette population n'adoptent pas cette position, mais toutes doivent prendre position. D'autres au contraire rejettent leur culture et l'importance de la virginité et de la pudeur et se conforment à ce qu'elles pensent être l' ethos français pour les femmes, c'est-à-dire la promiscuité sexuelle.

Et cette position est corrélée avec leur fuite du foyer parental, une fuite qui entraîne une rupture avec leur familles, leur milieu, leur quartier et les met souvent dans des situations de grande fragilité sociale et sexuelle. Si tous les enfants d'immigrés nord-africains subissent un *double bind* dont je vais parler plus loin, les femmes et surtout les jeunes femmes en subissent les pires conséquences. Elles sont amenées à être quasiment schizophrènes. Elles sont mieux acceptées que leurs frères. Les Français les perçoivent comme gentilles, tandis qu'ils perçoivent les garçons comme dangereux. Mais pour gagner et conserver l'approbation des Français elles doivent renier leur origine et leur famille, elles doivent effacer d'elles-mêmes la plus petite trace d'arabité qui sera toujours connotée négativement aux yeux des Français. Et on pourrait dire que la société française sans jamais le faire explicitement, leur fait une espèce de proposition: leur met une espèce de marché en main. On peut le déduire des réactions françaises aux jeunes filles et aux femmes d'origine maghrébine.

Et la société française continue de voir ces jeunes filles et ces femmes comme dans l'époque coloniale, comme des relais de la civilisation dans leur propre famille. Mais en pratique le fardeau que cette demande de jouer ce rôle place sur les épaules de ces jeunes femmes, a pour effet d'agir comme une injonction à rompre avec leur famille. En effet comment pourraient-elles couper tous les liens avec leur origine sans aussi couper les liens

avec leur famille et avec leur quartier. Donc ce message quasiment subliminal qui est adressé par la société française aux gentilles beurettes est le même que celui que l'armée française a envoyé explicitement il y a quarante ans à leurs mères et à leurs grand-mères: Quittez vos hommes et venez avec nous. Or même si elles veulent le faire et quand elles veulent le faire cela ne leur est possible qu'exceptionnellement car pour cela il faudrait qu'elles aient une base économique qui le leur permette. La plupart ne peuvent donc pas le faire sauf, comme j'ai dit plus haut, à se mettre dans des situations de grande fragilité. Elles doivent donc d'une certaine façon mener une double vie. A l'extérieur elles doivent apparaître pour gagner l'approbation des Français-Françaises libérées et de retour chez elles le soir elles doivent se montrer pudiques et soumises. Ces oscillations permanentes entre deux mondes d'êtres opposés sont évidemment très coûteuses sur le plan psychologique. Donc ce que je veux dire là c'est qu'il pourrait paraître que c'est de leurs parents que les enfants d'immigrés maghrébins ont hérité sans hiatus une définition du genre qui sépare le monde des femmes en putains et en femmes respectables. Ceci dit, même si la vérité, ce n'est pas une définition particulièrement maghrébine, je reconnais bien une définition très européenne. Mais en réalité il s'agit d'une reconstruction de la tradition dans des conditions d'exclusion morale et matérielle. Dans ce contexte la revalorisation des rôles traditionnels qui est une provocation à l'égard de la société dominante fait partie de la revalorisation de tout ce qui est considéré par cette société dominante comme une différence négative.

Il faut donc voir que le racisme a une conséquence paradoxale: au lieu d'atténuer le caractère sexiste qu'il reproche à la culture maghrébine, il renforce ce caractère sexiste. Ce reproche qui est de toute évidence marqué de mauvais espoir a une autre fonction. Il a la fonction d'absoudre la culture française de ce péché de sexisme et l'autre fonction qu'il a est de trouver une raison honorable de capturer les femmes de l'autre, les femmes de l'ennemi. C'est un des aspects classiques du combat entre deux peuples également patriarcaux, chacun est incarné exclusivement par ses hommes et chacun essaie de priver l'autre de sa possession la plus prisée, ses femmes.

Donc, je vais vous parler du double bind, j'espère maintenant que tout le monde a compris, et du nouvel Islam. Les travailleurs nord-africains, quand ils arrivèrent en France en tant qu'immigrés ont accepté d'être discrets quant à leur pratique religieuse qu'ils ont pratiquée d'une façon quasiment clandestine, les autorités refusant de leur laisser construire des lieux de culte. De toute façon c'était l'ensemble de leur vie qui était quasiment clandestin. Ils essayaient de passer inaperçus, d'être le moins visible possible et ils rasaient les murs. Je ne sais pas comment dire raser les murs en grec, ce n'est pas vraiment les raser avec un rasoir, c'est… bon… Il y a une expression équivalente. Leurs enfants en revanche, leurs enfants sont allés à l'école publique où ils se sont imbibés des valeurs et de mode de vie français. Mais ils n'ont pas été enlevés en tant que musulmans.

Donc, la pratique religieuse musulmane fut interrompue pendant presque une génération. Mais après l' échec dans les années 1980 de la voie laïque et républicaine vers l'égalité, beaucoup de militants de cette époque se tournèrent dans les années 1990 vers l'Islam. Toute à l'heure je vous ai dit qu'une des façons de revendiquer une différence à laquelle on ne peut pas échapper était par exemple la délinquance. L'autre façon peut être une espèce de conversion à l'Islam. C'est un Islam qui est complètement différent de celui de leurs parents sous deux aspects: d'abord leur pratique religieuse n'est pas celle apprise à la maison, et deuxièmement, elle n'a pas le même contenu. On ne saurait trop souligner cette discontinuité.

Donc, l'identification nouvelle et récente à l'Islam d'une partie de la population des descendants d'immigrés maghrébins est de l'avis de spécialiste clairement une conséquence de l'échec de l'Etat français à donner le même droit à tous ses citoyens. C'est

le résultat du racisme qui met les personnes stigmatisées dans un double bind. Alors en quoi consiste ce double bind ? Et bien d'un côté l'intégration en France, comme je vous l'ai dit, exige en réalité une assimilation. Les descendants d'immigrés doivent s'habiller, manger, parler comme des Français de souche. Mais de plus ils ne peuvent jamais évoquer leur passé, leur enfance.

Donc, je disais qu'en plus de devoir ressembler à tout point à des Français de souche, les enfants d'immigrés ne peuvent jamais évoquer leur passé, leur enfance, la vie et l'histoire de leurs parents. Ni l'Afrique du Nord où parfois leurs parents les amènent pour visiter leurs familles. Le monde de leurs parents n'est pas considéré comme l'est le monde des parents d'autres Français. Comme une expérience fondamentale pour tout individu. Une expérience qui est commune à tous les individus car tout le monde a eu une enfance et qui est en même temps spécifique car tout le monde a eu des parents différents ou aînés dans un endroit différent de la France. Donc, une expérience fondamentale dont on aime parler avec ses amis et qu'on aime comparer avec celle de ses amis. Parce que dans la vision raciste, l'origine et la famille de ces Français-là n'est pas quelque chose dont on peut parler, n'est pas quelque chose d'intéressant, c'est quelque chose dont on doit avoir honte et qu'on doit cacher. Mais d'un autre côté, même quand les descendants d'immigrés maghrébins acceptent cette règle du jeu cruelle, même quand ils s'intègrent, c'est-à-dire qu'ils s'assimilent en gommant leurs origines, ils ne sont pas traités à l'égal des autres, on les appelle différents. Leur apparence révèle cette origine et la culture honteuse qui va avec. Leur différence est négative et c'est la première chose qu'on perçoit d'eux. Et c'est en ceci que consiste le double bind. Quoiqu'ils fassent, ils ne satisferont jamais ce qu'on exige pour considérer des gens comme Français puisque ces exigences excluent par définition toute personne d'origine maghrébine. Que l'Islam des jeunes soit une réponse à une aliénation sociale subie là où ils vivent et non la continuation d'une tradition étrangère est prouvé par le fait que cette religion est adoptée aussi par des jeunes d'origine française de souche qui vivent dans les mêmes quartiers et les mêmes conditions que les descendants d'immigrés et qui se sentent aussi loin de la société dominante.

L'Islam est donc en train de devenir en France la religion des pauvres et des exclus. Mais la nouvelle tournure que prennent les réactions des descendants d'immigrés à leur exclusion entraîne à son tour une aggravation du mal entendu entre eux et les Français dits de souche. Car ces derniers, les Français dits de souche, la société qui se considère comme de super-français, de vrais Français, ils voient dans cette renaissance islamique une agression et la preuve que leur méfiance était fondée. Depuis des années des tons de livres sont produits en France chaque année qui développent un seul argument et toujours le même, ce que de toutes les religions, seul l'Islam est incompatible avec la démocratie. Et la dernière affaire du voile a été pour les Français de souche l'occasion d'exprimer de façon indirecte et hypocrite une rancœur, je dirais en même une haine, contre les personnes d'origine maghrébine, d'une façon indirecte parce que ça s'est fait par les biais de la défense de la laïcité et des droits des femmes. Pour la majorité des Français d'origine européenne, les femmes d'origine nord-africaine en portant le foulard font un choix absurde, choisissant l'oppression, quand elles pourraient choisir la liberté. C'est donc incompréhensible pour les Français. Mais en plus s'est reçu par la société française dominante comme une claque. En portant le foulard ces femmes font un pied de nez à la société française. En effet, cette dernière perçoit le foulard comme le refus d'une occasion inespérée pour ces jeunes femmes de se délivrer des chaînes de la culture retardataire de leurs parents, une occasion inespérée de devenir des femmes libérées, bref de devenir des femmes françaises. Cela donc est incompréhensible, non seulement pour la majorité des Français mais aussi, et c'est plus grave, pour les féministes françaises. La plupart des féministes ont prétendu pendant tout ce débat, en dépit de l'évidence qu'il s'agit de la part de jeunes filles portant le foulard d'un choix libre dans la plupart des cas, que ces jeunes femmes étaient forcées par leurs pères ou par leurs frères. Quand les femmes dites voilées

disent qu'elles obéissent à Dieu et pas aux hommes, personne ne les croit. De toute façon personne ne leur demande rien. Personne ne leur pose jamais aucune question. Tous les débats tournent autour d'elles, comment les sauver ou comment les empêcher de nuire à d'autres, et les personnes les plus diverses, pendant huit mois des débats, ont été appelées à donner leur avis. Les plus diverses, sauf les principales intéressées. Quand elles parviennent à parler et à dire qu'elles portent le foulard par choix religieux, les gens se coulent la tête avec incrédulité. L'hypothèse qu'elles sont manipulées par des groupes musulmans extrémistes est la plus communément admise, cela avec celle qu'elles sont forcées par leurs frères ou leurs pères, mais ce n'est pas contradictoire. Quand en fait qui est inconnu de la plupart des gens, mais quand certaines de ces femmes voilées disent qu'elles ont des convictions féministes, alors là cela fait carrément rire. Car l'Islam, prétend-on, est la seule religion qui ne puisse pas être interprétée d'une façon qui accorde la moins de liberté aux femmes ni à quiconque d'ailleurs. Le seul choix approuvé pour les femmes d'origine maghrébine est donc toujours le même, elles doivent rompre avec leur groupe et renoncer à la religion musulmane. Bien sûr les questions internationales affectent le débat français. Les événements et les débats internationaux récents ont joué un rôle important dans l'exacerbation des positions.

En France, on l'a vu, les racines de la défiance vis-à-vis de l'Islam sont beaucoup plus anciennes que ces événements, puisque la religion a été historiquement le prétexte utilisé pour dénier la pleine citoyenneté aux Algériens pendant 130 ans. Mais depuis 20 ans maintenant, la série des guerres contre le monde musulman commencée par l'opposition à la révolution islamique iranienne en '78, poursuivie par la première guerre contre l'Iraq, puis poursuivie par la guerre contre l'Afghanistan, poursuivie maintenant par la seconde guerre contre l'Iraq, a favorisé la redécouverte de l'Islam par les enfants d'immigrés nord-africains qui voient les pays arabes des musulmans comme la première cible de l'impérialisme occidental. Mais réciproquement, de l'autre côté, les mêmes événements ont renforcé la méfiance des Français à l'égard de l'Islam et des Arabes. Et depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, les vieux préjugés contre l'Islam toujours soupçonné d'être intrinsèquement fanatique se sont combinés avec une nouvelle peur d'un Islam terroriste qui serait décidé à plonger l'occident dans le sang et le chaos. Enfin, le conflit israélo-palestinien joue un rôle très important depuis des années. Les descendants opprimés des immigrés arabes s'identifient aux Arabes opprimés de Palestine, dans le même temps que les milieux pro-israéliens reléguent en occident l'image négative que les Israéliens propagent des Arabes. Dans les trois dernières années les tensions qui étaient nées en 1991 avec la première guerre contre l'Iraq, entre les représentants officiels de la communauté juive tous pour Israéliens et les jeunes d'origine maghrébine, ces tensions sont arrivées à un point d'ébullition.

Les critiques de la politique israélienne sont régulièrement axées d'antisémitisme, un antisémitisme réel par ailleurs réapparaît, tandis que le racisme anti-maghrébin prend de plus en plus la forme d'islamophobie qui est considérée comme une forme plus respectable. Ainsi, la question locale de la transformation de hiérarchie raciale en France en système de castes héréditaires est-elle aussi surdéterminée par des enjeux internationaux.

Alors, j'arrive à ma première conclusion temporaire sur la situation produite par tout ça et qui est un degré de plus dans la spirale de la séparation entre la population d'origine européenne et la population d'origine maghrébine et plus généralement africaine. Et là, je veux vous dire mon hypothèse car il ne s'agit que d'une hypothèse, mais il me semble que l'attitude de l'ensemble de la société et de l'Etat français, encore une fois des instances informelles autant que des instances formelles de la société française, peut donner à penser que les Français ou la société française pensaient que les enfants des Nord-africains prendraient tout simplement la place de leurs parents. C'est-à-dire une place des travailleurs immigrés, exploités, méprisés, sans droits et n'osant rien dire. C'est comme si

en fait la législation française, c'est-à-dire le fait que ces enfants ont la nationalité française, s'était passée derrière leurs dos et qu'ils n'avaient pas vraiment réalisé ce qui s'est passé, donc, et ils ont traité ces enfants comme des immigrés, comme s'ils n'étaient pas nés en France. Et quand ces enfants ont demandé leurs droits de naissance, la société française a été choquée. Elle a vu chacune de leurs demandes comme une preuve de leur incapacité à s'assimiler et de leur refus des valeurs républicaines. A toutes les demandes pour l'égalité et la dignité, la société française a répondu comme si ces demandes étaient injustifiées, illégitimes, une menace et une preuve que ceux qui les faisaient ne méritaient pas d'être Français. Cela a conduit à un repli des enfants des Nord-africains et à des demandes qui sont encore plus extravagantes pour les Français, demandes de reconnaissance de l'Islam, d'apparition publique de l'Islam et qu'est-ce qui peut y avoir de plus public que justement le port du foulard. Cette population a changé de cape; elle exige maintenant que l'Islam soit traité sur un pied d'égalité avec les autres religions, qu'il soit reconnu comme une religion française. Alors, déjà, quand ils ont demandé des droits, leurs droits de façon purement politique on leur a répondu «non». Mais quand ils demandent des droits en tant que musulmans, dans une problématique parfaitement laïque, c'est-à-dire des droits qui sont inscrits dans la loi française, la liberté de culte, le fossé s'approfondit. En effet, qu'en plus demander des droits en tant que musulmans est incompréhensible pour les Français puisque aux yeux des Français être musulman c'est une tare et c'est une honte. Alors, ils seraient prêts à pardonner qu'on soit musulman si les musulmans continuaient de se cacher et de partager l'opinion commune que c'est quelque chose de honteux, mais quand quelqu'un affiche quelque chose de honteux et même en est fier pour la société dominante, c'est à la fois un paradoxe et une provocation.

Alors, maintenant comme je sais que c'est le… un débat qui est arrivé jusqu'ici, il est arrivé dans le monde entier, je vais vous parler très brièvement de cette loi sur le foulard; le 3 mars 2004, le Parlement français a ratifié une loi interdisant le port dans les écoles publiques des signes religieux ostensibles suivant les recommandations de la commission Stasi. Il faut que je vous dise quand même, qu'en quoi consiste cette loi. La loi française de séparation de l'Eglise et de l'Etat date de 1905, donc cela fait un siècle que nous vivons sous un régime de laïcité, ce qui signifie à la fois la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la liberté de culte et la liberté de conscience. Cela signifie que les prêtres ne sont pas payés et que les représentants de l'Etat ne doivent pas manifester de préférence pour une religion ou pour une autre. Cela ne signifie pas du tout que les gens n'ont pas le droit de vivre ou d'exprimer leur religion, puisque au contraire la même loi garantie la liberté de culte et la liberté de conscience. Avec cette nouvelle loi, ce qui apparaît c'est que la neutralité n'est plus seulement exigée de l'état en l'occurrence des enseignants, elle est exigée des élèves aussi. C'est qui est très curieux, c'est-à-dire des usagers de l'Etat. Il faut vous dire aussi que cette loi souffrait déjà beaucoup d'exceptions et qu'avec sa mise en application elle va en souffrir d'autres. Alors, cette loi souffrait déjà beaucoup d'exceptions, on pourrait en citer une majeure, c'est que les écoles privées, les écoles confessionnelles en France sont subventionnées par l'Etat. L'enseignement privé, l'enseignement confessionnel est payé par l'Etat, une petite charge pour les parents, mais peu. Donc l'école publique on pourrait dire que l'Etat ne subventionne pas, ne paie pas que l'école publique, paie l'école publique et l'école privée. Et cette loi ne s'appliquera pas aux écoles privées, puisqu'elles sont confessionnelles par définition. Par ailleurs en France quand la loi de 1905 a été passée, trois départements français n'étaient pas français, ils étaient allemands. A la suite de la guerre de 1870. Et quand ils sont devenus français en 1918 ils ont gardé le statut dit concordataire qui n'est pas du tout la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Non seulement il y a de religion officielle, l'enseignement, non seulement les prêtres sont payés, les prêtres, les pasteurs ou les rabbins sont payés par l'Etat, mais de plus l'enseignement religieux est fait dans les écoles publiques et de plus il est obligatoire. Or quand la commission Stasi a commencé ses travaux, très peu de gens ont soulevé ce problème dit de l'Alsace Moselle – l'Alsace Moselle c'est trois départements français: le

Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle. La commission Stasi l'a tout de suite écartée en disant: «Nous ne traitons pas du problème de l'Alsace Moselle ».

Alors il faut voir que déjà, dès le début, cette loi était faite pour s'appliquer à un peu plus de la moitié seulement des élèves français, des écoles publiques, hormis l'Alsace et la Moselle, et je dis la moitié parce que c'était hormis, … c'est hormis les écoles privées et hormis l'Alsace Moselle. Mais de plus, la circulaire d'application prise cette fois-ci qui interdit le port des signes religieux ostensibles et qui est très explicitement dirigée contre le foulard islamique, elle a interdit aussi la kippa qui a toujours été très bien tolérée et les grandes croix, pas les petites croix, elle a interdit les grandes croix. On ne sait pas à partir de quelles dimensions une croix est une grande croix, il y a eu beaucoup de blagues là-dessus, il y avait un tract qui circulait et qui disait que la taille de la croix serait rapportée à la taille de l'élève et qu'elle ne devait pas dépasser plus de 10% de la taille de l'élève, c'est-à-dire que si elle faisait plus de 15cm pour un élève de 1,50m elle serait considérée comme grande enfin, bon. On peut tourner cette loi ridicule, il y a vraiment de quoi.

Mais il faut voir qu'en plus les députés des départements d'Outre-mer, telles la Réunion et la Guyane, ne veulent absolument pas que cette loi soit appliquée dans leurs départements. A la Réunion par exemple c'est une île très très loin de la métropole dans l'océan indien qui a un statut de département français et où il y a beaucoup d'hindouistes, des sikhs, des musulmans, des gens de diverses religions, c'est le seul département de France où il y ait une coexistence et un multiculturalisme qui fonctionnent très bien et il est hors de question de l'appliquer à la Réunion. Donc, ça va maintenant, la Réunion va maintenant et explicitement par la circulaire d'application de la loi sortie du domaine d'application de la loi sous prétexte qu'à la Réunion le foulard musulman par exemple serait une question de coutume et non pas … une question de coutume et de tradition et non pas une question religieuse. Donc toutes les choses, toutes les interprétations sont possibles, on pense qu'à la rentrée, les directeurs d'écoles vont avoir beaucoup de difficultés parce que par exemple un foulard, s'il était porté par quelqu'un qui soit de toute évidence pas de confession musulmane, ne serait pas considéré comme un signe religieux ou une kippa portée par quelqu'un qui est catholique ne serait pas considérée comme un signe religieux juif etc. etc. Bon. Ou une grande croix portée par un hindouiste par exemple, bon.

Donc je voulais vous donner un peu la situation parce que, pour que vous compreniez que la laïcité n'était pas en danger en France. Si quelque chose l'a mise en danger c'est plutôt, il y a maintenant 20 ans, les subventions accordées par l'Etat aux écoles confessionnelles et surtout le fait que dans certaines régions de France il n'y ait pas d'écoles publiques, c'est-à-dire que les parents sont obligés d'envoyer leurs enfants à des écoles, dans des écoles privées parce qu'il n'y en a pas d'autres. Donc, tout ce débat autour de la laïcité a été fait autour de grands mots et jamais autour de la réalité. L'Alsace Moselle n'a jamais été mentionnée, la Réunion et la Guyane non plus, et les subventions des écoles privées est un sujet complètement tabou parce qu'on ne veut pas réveiller la guerre de deux écoles, c'est quelque chose qui a fait beaucoup de dégât il y a 20 ans, donc il n'est pas question de revenir dessus, c'est-à-dire on a évité tous les … on ne va pas remettre en cause le statut d'Alsace Moselle parce que les populations qui y vivent y sont attachées, on ne peut pas les remettre, … on ne peut pas appliquer la loi à la Réunion parce que de toute façon les gens locaux ne l'appliqueront pas. Donc, en fait, la loi est faite pour discriminer et pour punir des populations qui sont déjà faibles, qui n'ont pas le moyen de résister comme l'ont des départements français munis des députés etc.

Alors le débat, lui, a divisé à peu près tous les partis et tous les groupes et associations militantes politiques y compris les groupes féministes. Car officiellement la loi renforce un principe fondateur de la Troisième République de la laïcité, mais comme je

vous l'ai dit dans sa nouvelle version il exige la neutralité non seulement de l'Etat mais aussi des élèves. Mais, en fait, la laïcité a été agitée sans qu'on ne donne jamais de définition de contenu et à cause de ça, parce qu'on savait qu'elle n'était pas en danger, les arguments de fond qui ont été soulevés par les partisans de la loi ont surtout été finalement les arguments sur les droits des femmes. Les partisans de la loi ont dit que le port du foulard, que la vue d'un foulard, bafouait les droits des femmes. Ils vont plus loin, ils disent parce que c'est un signe d'infériorité des femmes. Ils vont plus loin, ils disent qu'au-delà d'un signe, c'est un symbole d'infériorité des femmes et de la façon dont le débat était mené, on aurait pu croire que c'était *le* seul symbole d'infériorité des femmes et qu'à part de ça, avant que le foulard n'existe, il n'y avait pas de symboles de l'infériorité des femmes et si on enlevait le foulard il n'y en aurait plus non plus. Mais j'ai vu une lettre d'un lecteur adressée aux maghreb… aux putains de la Ligue des droits de l'homme qui disait: le foulard est une brèche sérieuse à l'égalité, à l'égalité entre les sexes. Et j'étais très surprise parce qu'avant cette lettre de lecteur je ne savais même pas qu'il y avait une égalité entre les sexes en France. Donc, c'est pour ça que le foulard ne pourrait pas être toléré. Alors, les opposants à la loi ont dit que le foulard a plusieurs significations et que les femmes qui le portent peuvent mettre en avant d'autre sens que le sens de l'infériorité des femmes et c'est d'ailleurs ce qu'elles mettent en avance, qu'elles mettent en avance c'est le choix religieux. C'est qu'elles mettent en avant. De l'avis des sociologues comme moi, c'est un marqueur identitaire et une façon en effet de réinvestir une différence imposée d'un signe positif et aussi d'un signe qu'elles se refusent à écouter la recommandation de la société française qui est de quitter leur famille, de quitter leur communauté. Elles revendiquent une solidarité avec leur communauté. Les opposants à la loi ont dit qu'il existe par ailleurs de nombreux signes, symboles de l'infériorité ou de l'oppression des femmes qui sont parfaitement tolérés, voir approuvés, et ça, bon c'est un sujet de discussion, je ne veux pas mentionner les signes qui sont pour moi ceux de la … et les symboles de l'infériorité ou de l'oppression des femmes, mais en tous les cas on sait qu'ils en existent d'autres et que personne ne penserait à les exclure légalement, à en interdire leur port légalement. Les opposants à la loi ont dit que de toute façon exclure, quoi qu'on pense du port du foulard, exclure les jeunes filles de l'école était un traitement trop cruel puisque cela mettait en danger leur droit à l'éducation et que ce droit devait l'importer sous toute autre considération.

Et que de plus c'était évidemment contre-productive puisque si on pense qu'elles sont opprimées dans leurs familles et qu'on les renvoie en fait dans leurs familles en leur interdisant l'école publique il y avait quelque chose d'assez paradoxal. De ces arguments n'ont eu aucune prise sur la classe politique et ils n'ont mitigé en rien la répulsion que les Français éprouvent à la vue d'un foulard islamique. Un sentiment qui a été éprouvé par Chirac qui est notre Président mais qui est aussi un Français moyen et qui a dit lors d'une visite en Tunisie « Les Français étant ceux qu'ils sont – je sais pas ce qu'il voulait dire par là- le foulard est une agression pour eux » . C'est assez juste, c'est vécu comme une agression. Mais qu'est-ce qui se cache derrière cette répulsion que les Français et Françaises ont pour le foulard? A mon sens, il se cache une vision non-dite qui est une vision coloniale de la population arabe. Et d'ailleurs pour justifier l'interdiction du foulard ses partisans ont recours en premier lieu évidemment à la théorie du symbole de l'infériorité des femmes qui était contraire à l'égalité entre les sexes, donc je ne savais pas que l'égalité entre les sexes avait tant de partisans en France, j'étais heureusement surprise, mais ils ont eu recours aussi à une théorie de plus en plus populaire, c'est celle du complot islamique mondial, le fameux « choc de civilisation » popularisé par Bernard Lewis, puis par Samuel Huntington. Et cette théorie constitue la toile de fond du rapport Stasi, mais aussi des articles journalistiques. Elle permet, et c'est cette toile de fond qui permet de dire que les jeunes filles, que les droits des femmes sont immédiatement menacés par les jeunes filles qui portent le foulard à l'école. En effet, l'un sans l'autre ne marche pas très bien. Mais si vous avez à la fois la théorie du foulard comme symbole de l'infériorité

des femmes plus la théorie du choc de civilisation, et bien, on arrive à la proposition, très souvent mise en avant et compris dans le rapport de cette commission des sages, dite commission Stasi, que le port du foulard serait un galop d'essai pour les fondamentalistes musulmans qui chercheraient ainsi à tester les limites de la tolérance républicaine. Donc ils feraient un petit essai pour voir si la République française est prête à se défendre et si elle n'était pas prête à se défendre en excluant quelques dizaines de jeunes filles de l'école, à ce moment-là ils pousseraient leur avantage plus loin. Donc, le raisonnement est le suivant: accepter le foulard aujourd'hui, c'est encourager ces fondamentalistes à saper le fondement de la République française et finalement les encourager à tenter de remplacer à termes le code civil par la charia.

Et ce n'est que dans ce scénario-catastrophe qui fait appel à la théorie de domino que l'on peut voir dans le foulard une menace pour les droits des femmes. Alors, évidemment personne dans la communauté musulmane, encore moins dans la communauté arabe, n'a jamais exprimé une telle intention, parce que de toute façon même si des gens avaient l'intention c'est absolument impossible. Personne n'arriverait à renverser la Constitution française, son code civil, son code pénal, sa tour Eiffel. Mais, l'absence d'intention n'est pas pertinente dans une théorie du complot, puisque quand on a une théorie du complot on ne s'attend pas à ce que les conspirateurs révèlent leur plan.

Donc on peut continuer à dire mais justement le fait qu'ils ne le disent pas ne prouve rien et même le fait qu'ils ne le disent pas prouve que c'est sans doute ça qu'ils ont en tête. Donc au fur et à mesure que le débat a progressé les accusations et les peurs exprimées sont devenues de plus en plus paranoïaques et ont montré ainsi aux Arabes qu'ils soient musulmans ou non que les Français non comptant de les discriminer les tiennent en suspicion. Et ce soupçon que les fondamentalistes musulmans opèrent librement dans le rang de la population d'origine maghrébine lui dicte sa conduite et son calendrier politique, ce soupçon a l'effet de présenter toute cette population de nationalité française comme une cinquième colonne volontaire ou involontaire agissant dans le but d'un renversement islamique de l'Etat. Cette opinion extrême est propagée par des personnalités habituellement modérées telle Corinne Le Page, ancienne Ministre de l'Environnement, candidate aux dernières élections présidentielles. Elle dit: « Il est incontestable qu'un bras de fer est engagé entre ceux qui voudraient que la France modifie ses traditions républicaines et ses lois pour laisser la possibilité de l'application de la charia et ceux qui veulent voir l'emporter les principes d'intégration républicaine et militent pour une application sans faille dans tous les domaines du principe de laïcité et de celui d'égalité des droits entre hommes et femmes ». Dont, vous voyez les dimensions qu'a pris l'affaire du foulard. Mais grâce à cette affaire du foulard les injustices subies par la population d'origine maghrébine ont été négligées au profit de la menace qu'elle est censée représenter. Les chercheurs qui travaillent sur les discriminations me disaient : « en six mois, on a régressé de 20 ans ». On le voit clairement dans la loi elle-même: la commission Stasi par exemple avait fait 25 recommandations. On n'a pris que la recommandation sur le port du foulard et pas les 24 autres. Elle s'est dite dessus que les mesures pour l'intégration et contre les discriminations aient été abandonnées. Et qu'on n'a tenu compte que de l'aspect répressif. Mais, à mon sens, les protestations des commissaires Stasi, de la commission Stasi, sont hypocrites. En effet, il est plus que probable que l'accent qu'on a mis sur le foulard, sur la menace qu'il représente, a été mis là de façon consciente, de façon à rejeter dans l'ombre le tort fait à la population d'origine maghrébine. Car la nécessité de redresser ce tort sera forcement vue comme moins urgente dès lors que cette population est soupçonnée d'un complot anti-national. La plupart des groupes féministes ont adopté cette argumentation. Ce qui implique qu'elles aient accepté que du jour au lendemain la plupart des hommes politiques ait mis la défense des droits des femmes au sommet de leurs priorités, hypothèse très peu probable. Les féministes sont entrées dans le débat selon les signes, les lignes tracées par le

gouvernement, en acceptant de considérer la lutte contre le port du foulard comme l'objectif prioritaire avant des revendications anciennes importantes et jamais satisfaites comme la protection du droit à l'avortement, la lutte contre la violence masculine ou l'égalité des salaires. On peut penser, et je le pense, que ce débat aurait dû être au contraire, l'occasion pour les féministes de dénoncer le bluff du gouvernement, son imposture quand il dit se préoccuper des droits des femmes alors que ni ce gouvernement ni le Président n'ont jamais montré aucun intérêt pour les combats féministes. Ce débat aurait pu être l'occasion d'exiger que ces revendications des changements dans la réalité soient satisfaites d'abord. Mais on doit constater avec étonnement que la plupart des féministes ont été d'accord avec le gouvernement qu'un changement d'ordre symbolique prenait la priorité sur les changements dans la situation réelle des femmes. Du point de vue de l'Etat la loi est un succès.

Il a fait d'une pierre trois coups. D'une part la loi sur le foulard a diminué les pressions en faveur de la lutte contre la discrimination raciale, d'autre part, elle a diminué l'urgence de s'attaquer à la discrimination des gens, puisque les féministes ont accepté ce marché qui consiste de facto à échanger la revendication substantielle pour une satisfaction symbolique. Et troisièmement ce débat a permis de détourner l'attention de la nation entière, pendant que les gouvernés, le gouvernement procédait comme ce d'avant mais avec une vitesse accélérée aux demandes tellement de l'Etat providence. Donc une division durable est née dans le mouvement féministe et dans tous les mouvements politiques, mais surtout le fossé entre les descendants d'immigrés maghrébins et le reste du pays s'est élargi. Tandis que les premiers, les descendants d'immigrés maghrébins, insistent sur leur intention d'exercer pleinement leur citoyenneté, l'Etat français vient de leur signifier son intention de continuer à les traiter comme des indigènes subordonnés et tout juste tolérés dans leur pays.

Merci beaucoup.